



HAL
open science

Un patrimoine urbain méconnu : Arbres mémoires, forêts sacrées et jardins des plantes de Porto Novo (Bénin)

Dominique Juhé-Beaulaton

► **To cite this version:**

Dominique Juhé-Beaulaton. Un patrimoine urbain méconnu : Arbres mémoires, forêts sacrées et jardins des plantes de Porto Novo (Bénin). *Autrepart - Revue de sciences sociales au Sud*, 2009, 51, pp.75-98. halshs-00324463

HAL Id: halshs-00324463

<https://shs.hal.science/halshs-00324463>

Submitted on 3 Feb 2010

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Arbres mémoires, forêts sacrées et jardins des plantes de Porto Novo (Bénin) : un patrimoine naturel urbain à considérer

Dominique Juhé-Beaulaton
Historienne, CEMAf – UMR 8171 – CNRS - Paris I

à paraître dans C. Mengin et A. Godonou (dir.), *Patrimoine et développement : réflexions pluridisciplinaires à partir de l'exemple de Porto Novo (Bénin)*, Paris, soumis aux Editions de la Sorbonne.

Porto Novo, capitale du Bénin, se situe dans l'aire culturelle Aja-Tado, pratiquant le culte des *vodoun*¹. Le règne végétal occupe une place fondamentale dans ces pratiques religieuses. Les plantes sont considérées comme les enfants du ciel (Pazzi, 1979) et interviennent dans les rituels à plusieurs niveaux : plantes liturgiques, plantes indicatrices de lieux de culte ou plantes abritant des divinités, elles contribuent à codifier l'espace social. Chaque divinité, appelée *vodou* ou *orisha* selon les locuteurs (goun ou yorouba), a ses plantes, *ama*, et ses autels, eux-mêmes indiqués par des espèces végétales caractéristiques. Les principaux lieux de cultes *vodou* sont représentés par des arbres, des forêts, des sources ou des pierres qui abritent les divinités. Ces lieux sacrés sont l'objet d'interdits visant à leur protection qui sont aujourd'hui de moins en moins respectés². Ces divinités résident le plus souvent dans des arbres qui se trouvent soit dans des bois auxquels ils confèrent leur sacralité, soit isolés dans les champs, soit dans l'espace habité - ville ou village - où la plupart des lieux de cultes sont « marqués » par une ou plusieurs espèces végétales, soit plantées, soit

¹Les populations de cette aire culturelle sont issues d'Oyo, cité yoruba du Nigeria et se sont progressivement mises en place à partir du XV^e siècle jusqu'à la fin du XIX^e siècle. Après une étape à Kétou (Bénin) puis à Tado (Togo), des migrants Aja partent vers Allada (Bénin) où ils fondent un royaume au début du XV^e siècle. Vers 1600, des querelles de succession entraînent leur dispersion. Ainsi sont fondés au Nord le royaume Fon d'Abomey (Dahomey) et au Sud le royaume Goun de Xogbonou (Porto Novo).

²L'origine des sites sacrés renvoie à la constitution du panthéon *vodoun* qui est d'une grande complexité de par la très grande diversité des divinités et des interférences qui opèrent entre elles. Cette diversité est liée à l'histoire des individus comme à celle des sociétés. Les principaux *vodoun* émanent de la cosmogonie des populations de la région. À leur côté, figurent un grand nombre de divinités en relation avec des événements historiques ou la manifestation de phénomènes interprétés comme surnaturels. Ainsi, chaque famille a ses propres divinités, dont l'ancêtre fondateur mythique ou déifié. Certaines, selon leur histoire ou leur rôle social ont acquis une renommée en dehors du lignage.

spontanées. Leur localisation sert aussi très souvent à délimiter des espaces publics.

En ville, ces sites sacrés naturels représentent un patrimoine qui reste méconnu bien que les critères de définition du patrimoine s'appliquent aussi à des éléments naturels : ils sont hérités du passé, transmis de génération en génération visant à assurer la permanence des pratiques religieuses et des représentations symboliques. Ils font l'objet d'un attachement collectif qui sert souvent d'union entre la communauté des morts et des vivants et perpétue leur identité sociale et culturelle. La présence de ces formations végétales en ville a été peu étudiée car les arbres et les bois sacrés apparaissent essentiellement comme des sites ruraux, perçus comme garantissant la conservation de la biodiversité même si leur intérêt d'un point de vue patrimonial relève autant du naturel que du culturel. Or, en ville, ils sont appelés à avoir une pluralité de fonctions : développement du tourisme, besoin d'espaces verts dans un milieu urbain pollué, créations de nouveaux espaces de sociabilité à la fois pédagogiques et de détente. Des sites naturels sacrés se trouvent dans un grand nombre de villes dont les conditions de conservation et de valorisation sont pour le moment fort différentes. Ces lieux particuliers de conservation de la mémoire collective sont cependant en danger, encore plus en ville avec la croissance démographique et l'extension du tissu urbain souvent incontrôlé. Ces espaces naturels ont été longtemps dévalorisés non seulement par l'influence grandissante du Christianisme et de l'Islam, mais aussi par la propagande de l'État béninois marxiste-léniniste au cours des années 1970 contre les pratiques religieuses « obscurantistes » jugées néfastes au développement du pays. Nombre d'arbres et de bois sacrés ont été détruits au nom de la révolution comme ils l'ont été – et le sont encore – au nom de la « vraie religion ». Si la spécificité de ce patrimoine urbain était reconnue, des mesures d'inventaire, de protection et de revalorisation pourraient être entreprises dans le but d'assurer aux habitants non seulement un environnement plus sain mais aussi des lieux de conservation de l'histoire des populations locales et de sensibilisation aux problèmes de préservation de l'environnement.

Rappelons que ces arbres et bois sacrés s'inscrivent dans la définition des paysages culturels « associatifs » selon la classification de l'Unesco³. Cette notion de paysage culturel a été définie en 1992 par le Comité intergouvernemental pour la protection du patrimoine mondial culturel et

³ M. Rössler (2000 : 7) rappelle les trois catégories de paysages culturels reconnues par le Comité du patrimoine mondial (16^e session, 1992) : les paysages créés (jardins, parcs), les paysages évolutifs (reliques ou vivants, ils sont associés aux modes de vie traditionnels) et les paysages associatifs (association de phénomènes religieux, culturels à l'élément naturel comme les bois sacrés).

naturel et étendue aux critères retenus pour l'inscription de biens culturels sur la liste du patrimoine mondial (Adjanohoun, 1998)⁴.

I - Les arbres mémoires de Porto Novo

Certains arbres acquièrent leur sacralité en relation avec un événement historique et sont dans ce cas souvent en relation avec un culte rendu aux ancêtres ; des arbres peuvent même être plantés pour marquer certains événements extraordinaires, matérialisant ce qui devient par la suite un lieu de mémoire et d'identité communautaire. Les arbres « sacrés » se reconnaissent souvent par la présence d'un pagne blanc ou d'une ceinture de feuilles de palmier, accrochés sur leur tronc, de poteries où sont déposées des offrandes et l'existence dans leur voisinage de quelques plantes caractérisant les lieux de cultes appelés maison de *vodou* (*vodou xwé* en gou) comme le *Newbouldia laevis* (*desretin*). Cette plante peut être considérée comme un véritable marqueur territorial. Un certain nombre d'espèces végétales sont prédisposées à abriter des *vodoun*. Celles que l'on rencontre le plus fréquemment à Porto Novo sont l'iroko (*Milicia excelsia*), le fromager (*Ceiba pentandra*) et le colatier (*Cola gigantea*) ; mais il y a un grand nombre d'arbres qui sont soit l'objet d'un culte, soit la représentation physique d'une manifestation surnaturelle, et que l'on observe dans l'ensemble de la région. La sacralité de ces arbres est variable : certains abritent un *vodoun*, d'autres ne sont respectés que parce qu'ils se trouvent sur une place publique où leur présence rappelle souvent l'acte rituel de la fondation. Quand un événement important survient dans la vie d'une communauté, certains arbres sont plantés pour exprimer un souhait sur l'avenir de la communauté ou s'assurer du caractère divin d'un phénomène. Si la plantation réussit, cela signifie que les puissances surnaturelles sont avec ceux qui l'ont faite et ce lieu devient un lieu de commémoration où les descendants organisent des cérémonies (D. Juhé-Beaulaton, 1999).

Ainsi, le roi Segla Toffa⁵ de Porto Novo précisa lors d'un entretien en juillet 2001 les circonstances de création d'un lieu de mémoire en relation avec la fondation de la royauté de Xogbonou : derrière le palais, un palmier à huile a été planté sur le corps d'un homme sacrifié⁶. Un palmier est toujours présent sur le lieu, enfermé dans un enclos perpétuant la mémoire de

⁴ Depuis 2005, 10 critères (6 culturels et 4 naturels) ont été adoptés pour la sélection des sites du patrimoine mondial (<http://whc.unesco.org>).

⁵ Le roi Segla Toffa est de la lignée de Dè Lokpon, une des cinq lignées descendant du fondateur du royaume Tè Agbanlin autour des années 1730. Il occupe le siège royal depuis 1997. Pour plus d'informations sur la royauté actuelle, voir l'article de M. Videgla (2003).

⁶ Une version beaucoup plus longue et précise est rapportée par C. Koukoui (1969). La version recueillie reprend les éléments de base qui nous intéressent ici, à savoir la plantation rituelle d'une espèce végétale symbolisant un acte de fondation d'un pouvoir. [Photographie n°1.](#)

l'événement. Selon la tradition du lignage royal Lokpon, quand le fondateur Tè Agbanlin arriva avec sa suite, un chef (*aholou*) yorouba se trouvait déjà à Akron. Tè Agbanlin envoya un messenger auprès du chef yorouba pour lui demander un endroit où s'installer avec les siens. Un conflit opposa les deux chefs, yorouba et goun, sur l'étendue de terrain. Le messenger du chef yorouba venu dire à Tè Agbanlin que ses revendications territoriales étaient trop importantes fut capturé et tué et un palmier (*detin*) planté sur sa dépouille. Le messenger aurait crié avant de mourir « *oga kpami* » qui signifierait « chef, sauve-moi » en yorouba, expression qui aurait été déformée en « *takpimede* » en goun donnant le toponyme en usage. Il faut savoir que dans cette aire culturelle, le fait de planter un arbre exprime une revendication foncière : seuls les maîtres de la terre ont le droit de planter des arbres ou des palmiers. Cet acte de plantation d'un palmier par Tè Agbanlin symbolise sa volonté de fonder son pouvoir en imposant son droit sur la terre aux dépens de celui des « premiers arrivés » en l'occurrence des Yorouba. Le roi Segla Toffa, sur le siège en 2001, a précisé qu'il existe encore des lieux de cérémonies mais plus dans la forêt. Des arbres sacrés se trouvent notamment dans l'enceinte de son palais, mais il y a aussi des *vodoun* dans chaque quartier. Celui de Toffa, appelé *Yèdomé* est représenté par un arbre *ogoutin* (*Antiaris africana*). Il évoque pour finir les dégradations et les sacrilèges dus à la « Révolution », expression employée pour qualifier la période marxiste-léniniste du régime de M. Kérékou.

A Porto Novo, les arbres et arbustes mémoires – pour reprendre la terminologie de S. Varissou⁷ (2004 : 232) – se rencontrent essentiellement dans l'ancienne ville où ils se remarquent assez facilement dans le paysage urbain (photo 6). Par contre, ils sont quasi-inexistants dans les nouveaux quartiers, ce qui n'est guère étonnant car ils sont souvent en relation avec l'histoire du peuplement goun de la région. En effet, les informateurs font souvent référence aux origines Aja des *vodoun* et retracent même parfois les itinéraires des migrations⁸. Les deux espèces dominantes sont le fromager (*adjrohuntin* : *Ceiba pentandra*) et l'iroko (*lokotin* : *Milicia excelsa*). Le fromager joue un rôle important dans les cérémonies d'intronisation des familles royales et du Migan. L'iroko semble le lieu de résidence des *Hènou vodoun* et intervenir dans les rites liés à la stérilité et la santé. Le *desretin* (*Newbouldia laevis*), plante liturgique communément utilisée pour les

⁷ S. Varissou a été le conservateur du Jardin des Plantes et de la Nature jusqu'en 2005. Nous avons collaboré plusieurs années dans le cadre d'un projet sur la construction des patrimoines naturels en Afrique encadré par l'UR 026 de l'IRD dirigée par M.-C. Cormier-Salem.

⁸ La place des *orisha*, divinités d'origine yorouba, est plus que marginale aujourd'hui. L'islamisation ancienne des Yorouba peut expliquer cette apparente absence des *orisha* dans l'espace religieux de Porto Novo ou bien leur assimilation par les Goun s'est peu à peu réalisée. Il faut cependant préciser que ce sont des adeptes de Oro, d'origine yorouba, qui sont chargés encore aujourd'hui de couper les branches des arbres sacrés (voir l'*adjrohuntin* des Migan).

cérémonies ou comme plante médicinale, sert aussi couramment à matérialiser les lieux de culte et définir les espaces religieux. Ainsi la trouve-t-on sur quasiment tous les sites (voir tableau). L'association d'un arbre et d'une maison de *vodoun* est très fréquente. L'abri construit en terre ou de plus en plus souvent en parpaing et recouvert de chaume ou de tôle reste simple mais il arrive selon les moyens financiers dont disposent les responsables que l'architecture et la décoration de l'édifice se complexifient. On assiste alors à une symbiose entre un patrimoine naturel et architectural monumental qui reste à étudier. Très souvent également s'observe le voisinage d'un *vodoun*, de son gardien *legba*, d'un autel dédié à la divinité *Goun* qui est associée au *vodoun* principal incarné dans un arbre, *lokotin* (*Milicia excelsa*), *adjrohuntin* (*Ceiba pentandra*) ou *wutin* (*Cola gigantea*) et la proximité d'un enclos de *Zangbeto* dont chaque quartier possède un siège⁹. Ces complexes religieux sont souvent ombragés par des *avatin* (*Ficus spp.*) et l'entrée du site est souvent marquée par deux *desretin*. L'accès à ces sites n'est jamais formellement interdit mais ils sont toujours surveillés discrètement par les habitants riverains. Les arbres résidence des divinités sont de plus en plus souvent renfermés dans des enclos dont l'entrée se caractérise par un porche orné de peintures murales. Les places ouvertes ombragées de *Ficus* vénérables sont les lieux de réunions des adeptes lors des cérémonies.

Ces lieux de mémoire ont pour autre caractéristique d'être gérés encore aujourd'hui par les lignages ce qui n'est pas sans poser de problème en cas de litige au moment de la succession des responsables religieux qui parfois n'ont pas de remplaçant. Le devenir des sites en cas de vacance de pouvoir est problématique et seule la volonté des héritiers de conserver la mémoire du lieu peut garantir sa permanence. La transmission des pratiques est elle aussi problématique dans la mesure où l'organisation des cérémonies représente un coût financier parfois trop important pour les familles qui en ont la charge et qui se trouvent dans l'obligation de les reporter voir même de les abandonner¹⁰. La revalorisation culturelle de ces lieux au sein de la ville permettrait de garantir leur préservation et leur entretien en définissant par exemple un statut particulier – comme il existe en France le label

⁹ Les *Zangbeto* sont les gardiens de la nuit réunis en confréries. Ils assurent la sécurité des habitants et veillent également aux lieux de culte. Leurs sièges se trouvent souvent à proximité des *vodoun* et devant leur enclos un *avatin* (*Ficus spp.*) est généralement présent mais il n'a pas de caractère sacré. Sous le régime marxiste-léniniste, les *Zangbeto* avaient perdu beaucoup de leur importance, remplacés par des milices, mais aujourd'hui ils sont à nouveau reconnus. Un musée est même en cours d'institution à Porto Novo, son architecture s'inspirant de celle du masque (financé par la Chambre de Commerce et d'Industrie).

¹⁰ Ce qui est notamment le cas sur le site de Yèdomè ou celui de Kossou. Voir Tableau récapitulatif des sites.

« d'arbre remarquable de France »¹¹. Si la loi portant protection du patrimoine culturel et du patrimoine naturel à caractère culturel en république du Bénin prend en compte dans son article 2-1 les collections et spécimens rares de botanique et dans son article 2-8 les biens immatériels que représentent notamment les traditions orales et les rituels, elle ne désigne pas nommément les sites sacrés naturels et ne propose pas de mesures spécifiques de classement¹².

Photo 2 : Ce fromager, Adjrohuntin, est situé sur une place à côté de la maison des Migan Honto. (© D. Juhé-Beaulaton) Il semble aujourd'hui relativement abandonné, sa sacralité se remarquant encore par les restes d'un pagne blanc et la présence de quelques poteries. Ses branches maîtresses ont été coupées il y a un an environ (2006-2007) et ses racines portent également des traces de découpes ce qui va à l'encontre des interdits régissant en principe ces arbres.

¹¹ Bien des arbres classés « arbre remarquable » sont les témoins d'événements historiques ou d'anciens lieux de culte celtiques ou gaulois christianisés. Ces arbres aujourd'hui inventoriés et classés au même titre que des monuments historiques font partie intégrante du patrimoine national français et participent à la valorisation touristique des régions où ils se trouvent. Des visites guidées et des expositions itinérantes concourent à les faire connaître aux habitants. Le même processus pourrait se mettre en place au Bénin où les « arbres remarquables » ne manquent pas. Voir le site web : <http://www.onf.fr/foret/flore/arbremark>. À noter, le livre de R. Bourdu, *Histoire de France racontée par les arbres*, éd. Ulmer, 1999, qui donne une idée de l'approche historique qui peut être faite à partir de ces arbres.

¹² Loi votée en août 2007 mais qui n'a pas encore été promulguée. Je remercie Richard Sogan, gestionnaire du Patrimoine à la Direction du patrimoine pour les informations juridiques et Gérard Tognimassou, enseignant à l'EPA sur l'avancée des travaux d'inventaires à Porto Novo. Celui des lieux de cultes reste à faire de façon exhaustive.

Tableau : Arbres et arbustes mémoriaux de Porto-Novo¹³

Situation	Espèces	Responsables/intervenants	Usages / Commentaires
Temple Abèssan (Monstre à 9 têtes) Avèssan : 3 têtes ? Site 1	<i>desretin (Newbouldia laevis)</i> <i>Avatin (Ficus spp.)</i>	Lignée royale Dè Messè Orisha yorouba ? Officiant/responsable : famille KiKi. CCI – DDCAT - Mairie	Evocation forte dans le mythe d'installation des supposés premiers habitants (mythe d'Abèssan). Initiation /intronisation des rois de la lignée Dè Messè / Dè Lokpon (Akron). Actuellement, la CCI finance la construction d'un nouveau temple-musée qui prend la forme d'une termitière géante (photo n°14)
Palais Honmè (Palais principal) Site 2	<i>Detin (Elaeis guineensis)</i>	Familles royales de Xogbonu	un palmier à huile se trouve dans un enclos où il représente l'acte de fondation. Selon l'informateur, le palmier a repoussé plusieurs fois depuis le sacrifice qui a précédé la plantation. Photo 1.
Palais Honmè (Palais principal) Site 3	<i>desretin (Newbouldia laevis)</i> <i>Avatin (Ficus spp.)</i>	Familles royales de Xogbonu	Dans la cour du conseil (<i>Xwedo</i>), un <i>desretin</i> : place d'intronisation des nouveaux rois, espace de résolution des conflits entre princes, lieu d'organisation des cérémonies annuelles et des dons rituels aux divinités.
Palais privé de Toffa 1 ^{er}	<i>adjrohuntin (Ceiba pentandra)</i>	Famille royale Toffa	Temple et autel <i>Yèdomè (vodoun personnel de Toffa)</i> protecteur de la famille Toffa. Cérémonies coutumières

¹³ Une première liste établie par S. Varissou en 2004 a été complétée par D. Juhé-Beaulaton en janvier 2008. S. Varissou a inventorié 9 sites comprenant 56 espèces végétales. J'ai porté ce total à 20 sites. Cet inventaire n'est pas exhaustif et montre au contraire l'urgence du travail qui reste à réaliser pour assurer la pérennité de ces arbres et des traditions orales qui leurs sont associées.

(Quartier Gbèkon) Site 4	<i>ogoutin (Antiaris africana)</i> <i>desretin (Newbouldia laevis)</i>		occasionnelles (irrégularité par manque de moyens financiers)
Dovodoun houan loko Place Ahuanloko quartier Lokossa Site 5	<i>desretin (Newbouldia laevis)</i> <i>avatin (Ficus spp.)</i>	Lignages proches et alliés du roi tels que Ligan et Akplogan.	Cérémonies lignagères (divinité <i>Huanloko</i>). Protection et consolidation du pouvoir royal. 2 <i>desretin</i> font office de portail permettant d'accéder au site. Le lokotin qui a donné son nom a été abattu, seul reste un enclos en ciment avec le nom du vodoun peint : Dovodoun houan loko. C'est une grande place publique avec 3 grands avatin et plusieurs autels recouverts de feuilles de palmiers (<i>zan</i>). Le porche d'entrée de la collectivité des Hoeglenou akota Houiaton dirigé par Josué Yènou se trouve à proximité avec le vodoun Honto et derrière en retrait dans son enclos le vodoun Hassou. Cette place regroupe donc un vaste complexe religieux.
Siri Gbo Danhoui Quartier Zebou Site 6	<i>Avatin (Ficus spp.)</i> <i>akpètin</i>	Tchina Honvo	Hérité des ancêtres qui l'ont trouvé à Aja Tado. Ils sont venus avec s'installer ici et fuir la guerre. Il a été abandonné un temps mais quand ils ont commencé à avoir des problèmes, la consultation de Fa leur a dit de réinstaller le <i>vodoun</i> qui les a à nouveau protégés. Les <i>vodounsi</i> dansent autour des arbres. Des pagnes blancs sont offerts au cours des cérémonies de décembre à février. Les sacrifices ont lieu dans le couvent (temple, maison), les dansent ont lieu sur la place.
Hassou Loko Quartier Hassou	<i>lokotin (Milicia excelsa)</i> <i>desretin</i>	3 ^{ème} arrondissement Quartier Zebou	Situé à côté de Dovodoun houan Loko – quartier Lokossa. Il vient d'Aja. Il est là pour protéger les rois. S'il y a des

Agué Site 7			malaises dans le pays, c'est à lui que le roi demande de faire des sacrifices pour faire fuir les mauvais esprits. Plusieurs pagnes blancs sont placés les uns sur les autres sur le tronc. C'est Fa qui dit ce qu'il faut donner. Les 2 arbres sont dans un enclos très surveillés. A côté du <i>lokotin</i> se trouve un autel dédié au vodoun Goun (divinité du fer et de la guerre). Photo 3 .
Kossou Loko Quartier Sagbo Kossou appelé Sadonyon par les Yorouba. Site 8	2 <i>lokotin</i> (<i>Miliciaexcelsa</i>) un vieux et un jeune 4 <i>desretin</i> (<i>Newbouldia laevis</i>) <i>djogblematin</i> <i>avlatin</i>	Honvo Kiki, vodounon et traditpraticien au Nigeria. Il ne vient que pour les cérémonies.	Il est venu d'Aja Tado et a été installé par leur aïeul qui est venu ici à cause de la guerre. Il a fait escale à Zinvé, à Tchaxwe puis à Dogboji et à Xwedo Gbadji. Il est passé sur l'eau sur une natte kplakpla puis des Aguégué, il est venu ici. A côté du <i>lokotin</i> , qui est protecteur et contre la stérilité, se trouve un autel dédié au vodoun Goun (divinité du fer et de la guerre). Il y a également un jeune <i>lokotin</i> . Actuellement le site est dans un enclos mais il est occupé par les membres de la famille qui travaillent là le bois. Les autels et maisons de vodoun sont délabrés. Celui de Goun particulièrement. Ils ont le projet de réhabiliter. Les parents sont tous morts et les jeunes n'ont pas les moyens pour réhabiliter. Ils ne savent pas à qui demander de l'aide.
Vodoun Huelèta – quartier Atingbasa Site 9	<i>wutin</i> (<i>Cola gigantea</i>) <i>desretin</i>	Vodounon Tozé Gbegnon Ehouede	Le site est une place ouverte et le temple se trouve derrière un porche d'entrée. Les écorces du <i>wutin</i> ont été enlevées pour soigner la toux. Un pagne blanc est accroché au tronc.
Vodoun Sôgan Gbewou (appelé aussi Agonsa) –	<i>Avatin</i> (<i>vuvutin en fon</i>). Arbre planté.		quartier Sokomè/Gbèdji A côté maison de Zangbeto Adjinankou. A chaque siège de Zangbeto il y a un <i>avatin</i> de planté.

Site 10			
Adjrohuntin Site 11	<i>(Ceiba pentandra)</i>		Pas d'info. (aller à Gbèkon pour info). Quartier Gbèdji honsèhomè. Photo 6
Lokotin Atatinsa quartier Houeyogbe Site 12	<i>lokotin (Milicia excelsa)</i>	Famille Gbedossin	<p>Il est hérité des ancêtres. L'arbre n'est pas de leur temps, Depuis le temps de leurs aïeux, quand une femme accouche et que l'enfant ne vit pas, on vient auprès de cet arbre : djikudjito. Ce qui serait à l'origine du lieu de culte : le père a dû faire une sortie pour consulter Fa et savoir pourquoi les enfants ne vivent pas. Fa lui a demandé de prendre le placenta (<i>koukan</i> ou <i>agban</i>) et de le mettre en terre comme si c'est une plante. Au fil des jours un arbre a poussé là et les enfants qui sont nés après sont restés. L'arbre protège aussi la famille. Le responsable est mort il y a 5 ans environ. L'arbre est dans un enclos. Il y a des cérémonies pour les prémices d'ignames ou de Ogoun. Ogoun est aussi un protecteur contre les malfaisants. Pour les voyages, les gens viennent demander à Ogoun sa protection. A leur retour ils viennent le remercier. Ils ont clôturé il y a 17 ans car les gens venaient sans les consulter ; c'est pour les obliger à venir les voir avant.</p> <p>Visite de l'enclos :</p> <p>3 desretin dont 1 a un tissu blanc autour du tronc. Le <i>lokotin</i> n'a rien. L'informateur dit que les pagnes blancs ont été volés pour faire du mal. Lui-même est un adepte du christianisme céleste, mais à la maison, il a ses secrets. Des gens sont venus pour abattre mais ils ont résisté. Le site paraît abandonné, avec des herbes, des défécations, aucun entretien ni d'offrande</p>

			visible.
Temple Gbèloko (Quartier Gbèvié) Site 13	<i>akikontin (Spondias mombin)</i> <i>desretin (Newbouldia laevis)</i> <i>lokotin (Milicia excelsa)</i> <i>avatin (Ficus spp.)</i>	Famille Agboton (proche du roi) et autres groupes venus d'Allada	Rôle de protection. Liens probables avec la divinité <i>Shango</i> (deuxième moitié du XIXe siècle) dont le domaine forestier sacré aurait, suite à l'autorisation du roi, été occupé partiellement par les religieux des Missions Africaines de Lyon dans les années 1860. Le site s'organise en 2 lieux : la maison Gbèloko même avec une petite place devant où se trouvent 2 <i>desretin</i> dont le tronc est entouré d'une ceinture de feuilles de palmier. Une plaque signale un « site classé ». Elle est située sur la place Bayol longée de petits étalages de librairies papeteries. Dans une rue plus calme en retrait de la place Bayol se trouve un <i>lokotin</i> et un <i>desretin</i> (photo 5). Au pied du loko se trouvent beaucoup de restes d'offrandes déposées dans de petits paniers ou des poteries. L'ensemble donne une apparence de dépôt.
Temple Djihue (Quartier Ajina) Site 14	2 <i>adjrohuntin (Ceiba pentandra)</i> <i>lokotin (Milicia excelsa)</i> <i>akikontin (Spondias mombin)</i> <i>asrotin (Irvingia gabonensis)</i> <i>desretin (Newbouldia laevis)</i> <i>golotin (Cola nitida)</i> <i>wutin (Cola gigantea)</i>	Famille Djihue	Protection du lignage. Les grandes cérémonies sont organisées occasionnellement selon les ressources disponibles. La dernière cérémonie a été organisée en novembre 2002.
Temples Agonsa,	<i>desretin (Newbouldia</i>	Famille Dravonu (alias de	2 <i>Newbouldia laevis</i> font office de portail pour entrer dans le

Dravo et Atinhue (Quartier Ajina) Site 15	<i>laevis</i> <i>ganxotin (Antiaris africana)</i> <i>lokotin (Milicia excelsa)</i> <i>avatin (Ficus spp.)</i>	Dravo, Dra = jarre)	territoire sacré. Vous ne pouvez y accéder sans passer entre les deux arbustes. Rue n° 99. Photo n°4.
JPN (ex- forêt de Migan) Site 16	<i>adjrohuntin (Ceiba pentandra)</i> <i>lokotin (Milicia excelsa)</i> <i>wutin (Cola gigantea)</i>	Famille Migan (infra) Etat béninois Acteurs multiples	Arbres témoins de l'ancienne forêt sacrée des Migan au XIX ^e siècle (Ministre en charge de la Justice dans le royaume de Xogbonu). Le JPN repose sur un protocole d'accord (1998) signé entre l'EPA, la Direction de l'Agriculture et le COBICOM. Le <i>wutin</i> a été partiellement très endommagé mais reste vivant. Photo 9
Migan Honto (Quartier Ouenlinda) Site 17	<i>adjrohuntin (Ceiba pentandra)</i> <i>asrotin (Irvingia gabonensis)</i> <i>desretin (Newbouldia laevis)</i> <i>golotin (Cola nitida)</i> <i>vuvutin (Ficus spp.)</i>	Famille Migan (Ministre de la justice dans le royaume de Xogbonu)	Le <i>adjrohuntin</i> était l'une des principales étapes au cours des cérémonies d'intronisation du nouveau Migan. (quartier Ouenlinda). Le <i>Ceiba</i> a eu ses branches maîtresses coupées il y a un an environ. On a demandé à des Ajina de s'en occuper. Ce sont des responsables du culte de Oro. Ils ont planté des clous pour grimper dans l'arbre (photo 2) . Les branches ont été coupées de peur qu'en tombant elles abiment les concessions voisines. (justification avancée par des jeunes du quartier) On peut voir des poteries au pied de l'arbre, des restes d'un pagne blanc subsistent encore sur le tronc. L'arbre n'est pas dans un enclos mais au milieu d'une place. Le site donne une impression d'abandon. A côté se trouve la maison des Yoxo, où sont les assen (autels portatifs où sont déposées les offrandes aux ancêtres) des Migan et aussi un enclos pour les Zangbeto Sohimè. L'arbre sur la place des Zangbeto a été

			<p>coupé. La concession des Migan est proche du JPN.</p>
<p>Adjrohuntin : rue Delcasse (derrière l'EPA) Quartier Oganta. Site 18</p>	<i>Ceiba pentandra</i>	<p>Famille Huane Agbete ekpatò Tablao</p>	<p>Dans l'enceinte d'un complexe scolaire. Semble abandonné même si les habitants du quartier disent que des adeptes continuent à venir. Le <i>Adjrohuntin</i> représente le <i>vodoun</i> de la famille Migan de Ouelinda. Il a une place dans les cérémonies d'intronisation.</p>
<p>Adjrohuntin (Quartier Ajina sud) Site 19</p>	<i>Ceiba pentandra</i>		<p>En face la Direction Départementale de la Police, près de la lagune. Un petit morceau de tissu blanc encore accroché témoigne de la présence d'un ancien pagne blanc accroché au tronc. Une poterie signale aussi d'anciennes offrandes. Le site paraît abandonné.</p>
<p>Vodoun Kisseholou Quartier Gbèzunkpa Site 20</p>	<i>avatin (Ficus spp.) desretin (Newbouldia laevis)</i>	<p>Quartier Gbèzunkpa Famille Ahouandjinou Vodounon Ahouandjinou Avossé Alohoutade</p>	<p>Participation aux cérémonies d'intronisation du Migan de Ouelinda. Ils sont venus de Tado.</p> <p>Un <i>lokotin</i> a été abattu au temps de la révolution. Sa mémoire demeure dans une représentation picturale sur le mur du porche d'entrée du temple du vodoun Kisse Holou, le Perroquet Roi à plumes rouges dont le siège est le <i>lokotin</i>. Photo 15</p> <p>Présence d'un Legba (<i>vodoun</i> gardien) et d'un enclos de Zangbeto. Un <i>avatin</i> ombrage la place.</p>

II - Porto Novo : des forêts sacrées au Jardin des Plantes et de la Nature

Les sources historiques, orales et écrites, mentionnent l'existence d'au moins trois forêts sacrées à Porto Novo. Deux ont disparu, nous verrons dans quelles circonstances, la troisième est aujourd'hui un jardin botanique créé par l'administration coloniale à la fin du XIX^e siècle. Quelques grands arbres subsistent encore dans le jardin témoignant de ce passé.

1 – Missionnaires et sites sacrés

À Porto Novo, certains informateurs ont précisé que les missionnaires ont voulu bannir certaines traditions comme les sacrifices humains. Ils indiquent aussi la donation d'un terrain aux catholiques près de l'actuelle place Bayol où se trouve la cathédrale et aux protestants dans le quartier de Xwezoumé. Ce toponyme « *zoumè* » signifie « dans la forêt ». Un entretien avec le pasteur de l'église protestante méthodiste « cité de Grâce de Xhezunmé » en janvier 2008 a confirmé la présence d'une forêt sur le lieu d'implantation des Protestants en 1853 : « Dans cette forêt, les gens étaient jugés et ils avaient peur d'enfreindre les jugements. Les missionnaires sont forts pour déraciner les anciennes divinités. ». Les missionnaires méthodistes se sont installés selon toute vraisemblance sur le site d'une forêt sacrée¹⁴.

De même, les missionnaires catholiques de la société des Missions Africaines de Lyon se sont installés en 1864 à Porto Novo sur une terre cédée par le roi goun¹⁵. Sur ce terrain se trouvait un bois sacré, lieu de culte dédié à l'*orisha* Chango¹⁶, qui dès leur arrivée, fut la cause d'un conflit entre missionnaires et prêtres de Chango. Ainsi, le père Borghero, fondateur de la mission catholique à Porto Novo, fait état dans ses récits de ses relations conflictuelles :

« Le 17 avril 1864, j'arrivai à Porto Novo pour nous y établir [...] une partie de notre terrain [...] entamait le bois sacré. [...] c'est là qu'ont lieu des orgies dont l'ivresse ne peut être inspirée que par l'enfer, et que des victimes humaines sont immolées sur les autels de l'esprit des ténèbres et de la haine [...]. Le jour de notre arrivée, nous plantons des piquets pour prendre les alignements. Aussitôt le grand prêtre s'inquiète et court chez le roi, qui, n'osant résister, nous envoie l'ordre de suspendre nos opérations. Le féticheur arrive lui-même sur le terrain,

¹⁴ Ces informations orales n'ont pu être confrontées pour le moment à des sources écrites.

¹⁵ Dè-Sodji régna de 1848-1864 et Dè-Toffa de 1874-1908. Borghero ne précise pas le nom du roi, ni le titre du dignitaire qui accueillit les missionnaires. Il s'agissait soit encore de Dè-Sodji soit d'un régent, les interrègnes étant parfois longs. L'absence d'un roi a pu aussi faciliter la cession du terrain aux missionnaires.

¹⁶ *Orisha* en yorouba est le terme équivalent à *vodoun* en goun.

[...] nous menaçant de tous les anathèmes de ses dieux. Forts de notre droit, nous recourons au monarque, qui assemble ses plus hauts dignitaires. Mais ce conseil, pas plus que le roi, n'ose affronter la colère du dieu de la foudre. Nous crûmes devoir céder pour le moment.

Le 14 juillet suivant, je revins accompagné d'un néophyte. Le roi et le représentant de la France étaient dans les dispositions les plus bienveillantes. [...] Enfin nous mettons la main à l'œuvre. La terreur qu'inspirait le voisinage du bois fétiche [...] causait à nos ouvriers une appréhension visible. [...] Afin de les rassurer et de leur faire voir que leur peur était imaginaire, je prends moi-même un de ces gros sabres [...] et je frappe impitoyablement les branches si redoutées. Les noirs, épouvantés, se disaient : la foudre va tomber sur ce téméraire¹⁷. Je redouble mes coups et quand on me voit sain et sauf, on conclut que si le féticheur blanc peut braver impunément la foudre, c'est que le Dieu des Européens est plus puissant que les fétiches des noirs. [...] aucune sanction ne vint faire justice de notre audace ». (cité dans Laffite, 1881 : 106)

Le père Borghero s'est montré très virulent contre les rites *vodou*, faisant ouvertement référence à des sacrifices humains et des pratiques jugées démoniaques qu'il a violemment condamnés, ce qui lui permettait de justifier son installation sur une terre consacrée à Chango, un *orisha* très puissant. Ce texte montre ainsi l'importance de l'enjeu idéologique pour les missionnaires qui réussirent à se concilier les autorités politiques goun contre les autorités religieuses orisha¹⁸. En effet, la terre cédée par le roi de Porto Novo aux missionnaires était en réalité une terre dédiée à Chango, divinité des Yorouba, et qui ne relevait pas en principe de son autorité. Les Yorouba sont considérés comme les premiers arrivés dans la région. Ils ont été soumis à la domination des Goun après la fondation du royaume de Xogbonou (Porto Novo) à la fin du XVII^e siècle. De plus, la création de la mission se situe dans le contexte de l'instauration du protectorat français sur Porto Novo en 1863 : le roi de Xogbonou, voulant protéger son royaume à la fois des incursions dahoméennes et des prétentions expansionnistes des Anglais implantés à Lagos, avait intérêt à trouver de nouveaux alliés, en l'occurrence les Français. C'est ainsi qu'il appuya les missionnaires, eux-mêmes soutenus par les Français aux dépens du responsable de Chango et de son bois sacré.

Les effets de la présence des missionnaires se font rapidement sentir car le père Baudin observe que vingt ans après l'installation de la mission, celle-ci a provoqué le déplacement du lieu de culte dédié à Chango : « *A Porto*

¹⁷ La foudre est la principale manifestation du *vodoun* Xevieso ou l'*orisha* Chango pour les Yorouba.

¹⁸ La dichotomie entre pouvoir politique et pouvoir religieux n'est pas si tranchée. Le roi goun étant également investi de pouvoirs religieux liés notamment au culte des ancêtres et à la fondation même de sa domination sur les Yorouba.

Novo, près de la mission, se trouve un lieu célèbre par une de ses descentes de Chango. Il y avait là pendant de longues années un temple et un collège de féticheurs et féticheuses. Depuis quelque temps, le temple est désert, un seul féticheur en prend soin ; le collège a été transporté ailleurs, gêné par notre voisinage. » (Baudin, 1884 : 26). Ce déplacement s'inscrit dans la dynamique même du culte *vodoun* qui montre bien que c'est moins le lieu – et la formation végétale – qui compte que l'esprit du lieu, qui peut être déplacé en respectant les rites et les offrandes nécessaires à ce déplacement. Aujourd'hui, rien ne subsiste de cet ancien lieu de culte. Le bois sacré a disparu y compris dans la mémoire de la plupart des habitants¹⁹.

Image : Illustration d'une cérémonie dans un bois sacré à Porto Novo (Courdioux, 1878).

Quasi systématiquement, et cela n'a rien d'étonnant, les installations des missionnaires ont rivalisé avec les lieux de culte *vodoun*, démontrant ainsi la « supériorité » de la religion des Blancs ! Bien des églises, bien des missions furent construites sur des lieux de culte ou à leur proximité immédiate : à Ouidah, la cathédrale fait face au célèbre temple des pythons²⁰. Cependant, les tensions entre missionnaires et *vodounon*²¹ probablement provoquées par ces installations ont laissé peu de souvenirs dans la mémoire des habitants d'aujourd'hui même si des informateurs ont précisé que les missionnaires ont voulu bannir certaines traditions comme les sacrifices humains.

2 – le jardin des plantes et de la nature autrefois bois du Migan

Le Jardin des plantes et de la nature se situe au cœur de la ville de Porto-Novo, en plein quartier administratif, entre le siège de l'Assemblée nationale et la Direction de l'Agriculture (photo n° 7). Il est localisé sur l'ancienne forêt sacrée de *mito Migan*, dignitaire chargé des affaires judiciaires au sein du royaume goun de Xogbonou. La gestion de cette forêt qui s'étendait à l'ouest de la cité royale, était confiée à ce haut dignitaire qui officiait au pied

¹⁹ On trouve disposés dans la cour intérieure de la cathédrale Notre Dame de Lourdes, sept *agawu* (*Khaya senegalensis*). Ces caïlcédrats ont été plantés pendant la période coloniale. Selon S. Varissou (2004), leur situation pourrait être considérée comme une nouvelle forme de sacralité et de marquage territorial qui a pu succéder à l'ancien bois sacré dédié à Chango.

²⁰ Ces pratiques des missionnaires ont déjà été éprouvées lors de la christianisation des campagnes européennes, substituant lieux et fêtes chrétiennes aux anciens lieux de culte « païens ».

²¹ *Vodounon* ou *klounon* est le terme employé en goun pour désigner le responsable religieux : *non* signifie mère, *vodounon* peut se traduire par « mère du *vodoun* ».

des grands arbres (iroko, kolatiers, kapokiers) encore visibles dans le jardin : selon certaines traditions orales recueillies, sous l'iroko se tenaient la cour de justice et les exécutions des condamnés ; au pied du colatier, avaient lieu les règlements des conflits (S. Varissou, 2004).

Photo 8 : L'iroko « sacré » ou « historique » du Jardin des plantes et de la nature,

Porto Novo (© D. Juhé-Beaulaton)

Photo 9 : Le colatier géant où se réglait les conflits est en grande partie abattu à terre perdant ainsi son prestige et posant la question du devenir mémoriel de ces arbres historiques. (© D. Juhé-Beaulaton)

Selon le roi Segla Toffa, la forêt sacrée dépendait de la royauté mais elle n'avait pas de nom particulier et les cérémonies aux morts s'y déroulaient (*vo si sa*). Des arbres selon lui auraient été plantés sur des êtres vivants qui étaient offerts en sacrifice. Ce serait le cas des arbres présents dans le JPN²². La création de ce jardin botanique remonte aux premières années de l'occupation coloniale avec l'installation d'un premier jardin d'essai à proximité de la résidence du Gouverneur général du Dahomey, non loin de la Mission catholique qui, nous l'avons vu, s'est établie sur la forêt dédiée originellement à la divinité *Chango*. Aujourd'hui, la cathédrale de Porto Novo se trouve près du jardin des Plantes. Ces deux forêts, de Migan et Chango, se trouvaient-elles dans un espace unique, sans appropriation particulière d'un lignage ou bien chaque quartier avait-il sa forêt ? La question se pose quant à la coexistence dans une même forêt de plusieurs divinités d'origine différente, Chango et ceux du lignage royal Goun. Même si la question ne se pose pas aujourd'hui au JPN de Porto Novo, cet aspect conduit à reconsidérer la patrimonialisation d'un espace utilisé par différentes communautés²³ et qui peuvent chacune y revendiquer des droits²⁴.

²² Des fouilles archéologiques dans le jardin pourraient apporter des éléments d'informations complémentaires.

²³ Un rapprochement peut se faire avec la forêt de Kpassè à Ouidah qui est aujourd'hui appropriée par le lignage Adjovi alors que plusieurs divinités s'y trouvent. La question demeure et devant les enjeux actuels et les conflits fonciers, il sera difficile d'apporter une réponse...

²⁴ A. Sinou (1993) évoque pour la ville de Ouidah les difficultés d'identification des « droits » des différentes communautés et de la grande prudence qu'il faut montrer à la fois dans les inventaires des biens comme dans les mesures à prendre en vue de les préserver et de les valoriser. Le flou juridique qui entoure tous les sites, que ce soit le statut du jardin dont le terrain a été approprié par les autorités coloniales ou celui des lieux de cultes « lignagers »,

Le choix de l'implantation coloniale n'est certainement pas une coïncidence mais l'expression d'une volonté symbolique de domination politique avec le transfert du pouvoir du roi Toffa (1874-1908) et du Migan au Gouverneur, la forêt sacrée devenant le jardin du Gouverneur. Ce processus de substitution d'un pouvoir par un autre était commun, que ce soit par les religieux ou les autorités administratives. La zone du jardin appelée « arbres du gouverneur » forme une allée bordée d'arbres plantés entre la résidence du gouverneur et le jardin et affirmant ainsi le lien politique entre ces lieux

Photo 10 : Les arbres du gouverneur (© D. Juhé-Beaulaton)

En 1895, une partie de la forêt a donc été transformée en jardin d'essai et école d'agronomie par le gouverneur français de la colonie du Dahomey, dont il jouxtait le palais. La liste des plantes existant au jardin d'essai de Porto Novo à la date du 20 juillet 1895 conservée aux Archives nationales du Bénin (voir en Annexe) montre l'introduction dès cette première année d'un grand nombre d'espèces exotiques classées en deux catégories, plantes ornementales et utiles. Beaucoup d'espèces fruitières viennent des Antilles et parmi les espèces utiles, à noter le caoutchouc, le café, le cacaoyer, le vanillier, la vocation de ce jardin étant avant tout d'acclimater des plantes d'intérêt économique dans la nouvelle colonie. Si une partie des grands arbres a été conservée, c'est aussi parce que certaines de ces plantes ont besoin d'un couvert forestier pour un meilleur développement comme le café et le cacao ainsi que certaines épices comme le poivrier, non cité dans la liste mais que l'on trouve dans la collection vivante du jardin. Les administrateurs ont cependant dû composer avec les autorités religieuses, et en 1934, deux Ceiba ont été abattus car des cérémonies et des sacrifices se poursuivaient malgré les interdictions du pouvoir colonial²⁵. Ces deux arbres auraient été plantés sur la tête de deux jumeaux sacrifiés. La mémoire de leur localisation a disparu avec ces arbres et il sera difficile de retrouver ce lieu par des fouilles archéologiques.

À partir de 1960, commença le déclin du jardin avec l'extension des bâtiments administratifs entraînant une réduction de la superficie et l'entretien devint difficile avec un personnel de moins en moins nombreux et compétent. Malgré une première réhabilitation financée par la coopération allemande en 1990, la dégradation du jardin reprit à la fin du projet. En 1998, il était sans ressources, appelé à disparaître, quand l'Ecole du patrimoine africain (EPA) lança un programme de réhabilitation avec l'appui de la Coopération française. Il devient Jardin des Plantes et de la Nature

invite donc à une extrême prudence et un effort de concertation et de recueils des traditions auprès d'un grand nombre d'acteurs, directement impliqués ou indirectement.

²⁵ Ces deux Ceiba intervenaient dans les cérémonies d'intronisation du roi de Xogbonou selon le conservateur du JPN que je remercie ici pour ses précisions.

(JPN) inauguré le 22 janvier 1999. Au cours des travaux dans le jardin, des tessons de poteries rituelles ont été trouvés mais ils n'ont pas été conservés ni étudiés²⁶. Le jardin actuel s'étend sur 7,2 hectares répartis sur trois sites de superficies inégales. Le site principal est le conservatoire des plantes, de 2,2 hectares. La présentation du jardin au public s'appuie donc sur l'héritage de cette forêt sacrée qui reste ancrée dans la mémoire des habitants et dont le souvenir est entretenu par les gestionnaires, comme le montrent le guide de Porto Novo (S. Varissou, 2001) et le contenu de la visite guidée du jardin²⁷. Les arbres-reliques de l'ancien lieu de culte n'ont plus de fonction²⁸ autre que celle de la transmission de l'histoire et de ce fait, leur « sacralisation » se renouvelle avec un changement de sens. Poumon vert de la capitale, cette forêt-jardin perpétue la mémoire des lieux et transmet également des connaissances sur les plantes, ce qui d'ailleurs était une des fonctions des bois sacrés : les plantes médicinales y étaient cueillies par les responsables des cultes qui avaient des savoirs médicaux-religieux et les initiations des adeptes qui se passaient à l'intérieur de ces formations végétales avaient également pour objectif de transmettre ces connaissances phytothérapeutiques. La visite guidée du JPN à visée pédagogique s'articule autour de plusieurs zones : plantes médicinales, plantes aromatiques, plantes ornementales, arbres fruitiers. Il y a donc involontairement une permanence de certaines fonctions. Cependant, le jardin a bien du mal à assurer son rôle de conservatoire de la biodiversité pour des raisons certes financières – le jardin doit parvenir à l'autofinancement – mais également par manque de coordination et d'implications des autres institutions scientifiques, notamment l'université nationale du Bénin et le Centre béninois de la recherche scientifique.

En 2003, est apparue une nouvelle fonction du jardin : un arbre abattu²⁹ au cours d'une tempête a été débité en tronçons et le conservateur du JPN d'alors, S. Varissou, a décidé en partenariat avec l'Ecole du Patrimoine Africain (EPA) de conserver ce bois sur place en faisant appel à un artiste plasticien porto-novien (Romuald Hazoumè) qui l'a transformé en 13 sculptures inspirées des signes de la divination par *Afa* au lieu de le « gaspiller en madriers et en bois de chauffe ». L'objectif principal était de donner, sur place, une deuxième vie à cet arbre à travers les œuvres sculptées

²⁶ Il serait intéressant de programmer des fouilles archéologiques sur deux zones témoins conservées, non touchées en 90 et en 98 selon S. Varissou.

²⁷ Le conservateur actuel, M. Adjovi, commence la visite par une longue introduction historique du jardin.

²⁸ Le roi Segla Toffa précise que les arbres sacrés du JPN n'ont plus de pouvoir « car il y a eu des sacrilèges et les interdits n'ont plus été respectés ».

²⁹ Il s'agissait d'un *Copaifera officinalis* (copahu) centenaire, une espèce d'origine latino-américaine alors représentée par deux individus au JPN mis en place peu après la création du jardin et donc représentatif des modifications apportés dans le milieu par l'introduction de nouvelles espèces exotiques à l'époque coloniale.

qui s'intègrent particulièrement bien dans le cadre du jardin. Cette exposition de sculptures en plein air vient renforcer l'intérêt que représente ce lieu pour les Portonoviens et les touristes de passage et cette initiative devrait être poursuivie³⁰. Les gestionnaires du JPN par ce projet pilote de réutilisation des arbres « historiques morts » se sont interrogés sur le remplacement ou la substitution des « marqueurs authentiques » dans certaines rues et places historiques qui les ont perdus (S. Varissou, 2004 : 241). Cette idée rejoint une des mesures préconisées pour la valorisation du patrimoine de la ville de Ouidah par A. Sinou (1993 : 50) qui prévoyait « la mise en place d'un système de signalisation des sites patrimoniaux [...] repos(ant) sur des sculptures établies à proximité des sites relevés et élaborées par des artistes contemporains. Ce type d'action nous semble répondre à différents impératifs que nous nous sommes donnés : signaler au visiteur l'existence d'un site patrimonial qui n'est pas toujours lisible par ses éléments matériels et, en ce sens, accroître l'intérêt touristique du lieu³¹. »

Photo 11 : Transformation d'un arbre du jardin en une « production artistique ». R. Hazoumè a réalisé 13 sculptures représentant les signes du Fa.

(© D. Juhé-Beaulaton)

III – de jardin en jardin, les plantes médicinales au cœur de la cité

Dans le même quartier que le JPN, le Centre de recherche et d'expérimentation en médecine et pharmacopée traditionnelle (CREMPT), avec l'appui du Centre béninois de la recherche scientifique et le Ministère de l'éducation nationale, a créé son propre jardin des plantes médicinales à proximité même du JPN à Porto Novo.

1 - Le jardin des plantes médicinales du CREMPT

Photo 12 : Le jardin des plantes médicinales du CREMPT (© D. Juhé-Beaulaton)

³⁰ En janvier 2008, j'ai pu constater que les sculptures ont été placées sur des socles maçonnés pour les préserver de l'humidité. Elles ont été alignées le long des sentiers mais leur conservation reste problématique surtout face aux attaques des insectes.

³¹ A titre de comparaison, la présence de sculptures dans la forêt sacrée de Ouidah participe beaucoup au développement du tourisme dans ce lieu.

Ce jardin a été créé à l'époque coloniale, vers 1949 par l'IFAN, Institut fondamental d'Afrique noire afin de faire des recherches sur les problèmes de santé³². Selon le directeur actuel du jardin, le Colonel Tereau et le Docteur Hutter auraient voulu trouver des remèdes pour soigner les blessures de flèches empoisonnées. L'idée du jardin serait partie de cet événement, ce qui intéresse l'histoire de la colonisation. À l'indépendance, l'IFAN est devenu l'IRAD, l'institut de recherches appliquées du Dahomey et les recherches sur les plantes médicinales se sont accentuées. De 1961 à 1973, la recherche scientifique au Dahomey n'a fait que décliner. Un séminaire organisé sous l'égide de l'Unesco en 1973 dégage les principes généraux devant guider la recherche. Le projet sur la pharmacopée est une préoccupation majeure et la médecine traditionnelle a fait l'objet d'un décret spécial du gouvernement pour créer un institut d'études des plantes médicinales faisant appel à des spécialistes de formations diverses (guérisseurs traditionnels, botanistes, chimistes, pharmacologues, médecins et pharmaciens). Ce projet est alors appuyé par la coopération française³³. Ce n'est qu'en 1983 que le jardin devient Jardin national des plantes médicinales et des travaux sont entrepris en collaboration avec des tradipraticiens qui viennent au jardin pour des réunions mensuelles. Les membres de l'association nationale des tradipraticiens participent à la gestion du jardin en préconisant la culture de certaines plantes. Entre 2000 et 2005 des changements de direction au jardin et au Centre béninois de la recherche scientifique et technique ont permis de redonner au jardin sa place dans la recherche. Des panneaux mentionnent les noms des espèces qui y sont conservées mais le gardien qui en assure seul l'entretien et sa famille qui y réside semblent les seuls occupants. Un botaniste de l'université d'Abomey-Calavi est en train de faire l'inventaire des plantes conservées dans le jardin. Un pôle laboratoire est associé au jardin et étudie les principes actifs des plantes. Des recherches en pharmacologie sont menées pour la culture in vitro des plantes en voie de disparition. Un partenariat avec les tradipraticiens se poursuit³⁴. La rénovation du jardin est en cours pour

³² D'après les gestionnaires actuels du jardin, celui-ci n'a pas de réel statut juridique, et il devient urgent de lui en attribuer un en reconstituant son histoire d'après les documents de l'époque coloniale, les archives du CBRST et les informations orales qui peuvent être recueillies auprès du gardien et des riverains.

³³ Document du CNRST, commission mixte franco-béninoise, 12-13/02/1976, consulté à la bibliothèque du CBRST, présentant un historique de la recherche scientifique en République populaire du Bénin.

³⁴ Les tradipraticiens de Porto Novo ont-ils leur propre jardin des plantes géré par la commune à Gbokou près de la Mairie. Cette information reste à confirmer. Les connaissances de ces guérisseurs, patrimoine immatériel relevant du naturel, sont maintenant prises en compte même si les relations entre scientifiques et guérisseurs traditionnels restent complexes.

assurer des cours de botanique et faire le lien entre plantes et médecine. Une ouverture au tourisme est prévue mais reste inorganisée³⁵. Ce jardin entre en compétition directe avec le JPN et on ne peut s'empêcher de penser qu'il y a là une dilapidation des moyens. Il s'agit d'une structure administrative sans lien avec le JPN et dont les objectifs sont proches : conserver des espèces végétales et les savoirs thérapeutiques associés, assurer un rôle pédagogique auprès des élèves et étudiants. S'ajoute une fonction de production de plantes à usages pharmaceutiques. Ce jardin n'en représente pas moins un lieu de mémoire et de conservation d'un patrimoine naturel constitué de plantes et des savoirs et des pratiques qui leurs sont associés. La collaboration entre scientifiques et guérisseurs traditionnels devrait cependant être renforcée en y associant des socio-anthropologues afin de recueillir au mieux les savoirs détenus par ces praticiens.

2 – Le marché des plantes médicinales

Un autre lieu dans Porto Novo paraît intéressant du point de vue de ces savoirs phytothérapeutiques, il s'agit de la zone du marché des plantes médicinales dans le quartier de la grande mosquée. Les étalages des femmes présentent une grande variété de plantes et il serait intéressant si ce n'est déjà fait d'étudier cette production, lieux, acteurs (ou actrices), des modes d'exploitation (cueillette ou plantation) à la filière de commercialisation. Un réseau de jardins des plantes médicinales des tradipraticiens est en train de se mettre peu à peu en place dans certaines communes du Bénin.

Photo 13 : Porto Novo, le marché aux plantes médicinales (© D. Juhé-Beaulaton)

Ces deux derniers cas peuvent paraître anecdotiques car sans lien apparent avec le sacré annoncé dans le titre de cette contribution et sans lien avec la valorisation de la ville de Porto Novo à travers son patrimoine. Ils sont cependant en relation directe non seulement avec le Jardin des plantes et de la nature et sa vocation pédagogique et conservatrice des plantes notamment médicinales, mais ils représentent aussi tous deux des lieux, des espaces publics investis par des éléments naturels à caractère culturels issus de savoirs également transmis de génération en génération dont la conservation n'est pas assurée. Poser la question de leur intégration dans la reconnaissance du patrimoine naturel et culturel urbain de Porto Novo constitue une première étape.

³⁵ Je remercie pour les entretiens qu'ils m'ont accordés et la documentation mise à ma disposition M. Thomas Fagbité, chef du Centre de recherche et d'expérimentation en médecine et pharmacopée traditionnelle et le Dr Fernand Gbaguidi, chef du laboratoire.

Le marché des plantes médicinales représente déjà aux yeux de certains artistes un lieu d'inspiration qui s'exprime par la poésie et la peinture montrant aussi le lien entre le lieu, les produits et les savoirs et croyances qui leur sont associés. Ces expressions artistiques permettent un réinvestissement culturel de cet espace et sont à mettre en relation avec une certaine forme de valorisation patrimoniale. Un poème de N. Tidjani-Serpos³⁶ montre également la transition qui est en train de s'opérer entre une médecine liée aux pouvoirs religieux des prêtres *vodoun* et celle des tradipraticiens qui selon cet auteur ont toujours recours aux incantations pour rendre actif les médicaments. Ainsi s'esquisse un itinéraire historico-culturel passant de forêt sacrée-jardin en jardin des plantes médicinales pour arriver au marché.

Au Grand Marché
Des feuilles, des racines, des écorces
Dialoguent
Avec des têtes de chiens et des queues de
biches.
Au grand Marché de Port Novo
Des minéraux scintillent
Dans les mains des albinos et des jumeaux
Et la pharmacopée se met en marche.
Mais au Grand Marché d'Adjatchê
Aucun médicament
N'a de pouvoir actif
Sans les incantations, les invocations
Et les conjurations
De mon vieux tradipraticien d'herboriste.
N. Tidjani-Serpos

Image 2: Illustration du marché des plantes médicinales de J. Caffé.

En guise de conclusion

Le Jardin des Plantes et de la Nature aujourd'hui est non seulement un lieu de conservation de la biodiversité, mais également un lieu de la mémoire lignagère et de transmission de l'histoire, un lieu d'éducation et d'expression

³⁶ J. Caffé & N. Tidjani-Serpos, 1993 : 36.

artistique et il représente aussi un haut lieu du tourisme à Porto Novo où les visiteurs recherchent à la fois le calme et la tranquillité à l'ombre des grands arbres et la découverte d'un milieu « naturel » inconnu. Mais ce jardin n'est pas le seul représentant du patrimoine à la fois naturel et culturel de la ville. Un certain nombre de sites présents dans la vieille ville pourraient intégrer des itinéraires touristiques restant à définir. Le rôle mémoriel, pédagogique et écologique de ces arbres-mémoires est encore à construire et leur lien au patrimoine architectural reste à étudier. En effet, le transfert d'un élément naturel vers un élément construit est assez courant dans le culte des *vodoun* (D. Juhé-Beaulaton & B. Roussel, 2002) et certains sites de la ville ont déjà opéré ce transfert : le lieu de culte de Kisse Holou à Gbèzunkpa a remplacé la disparition de son iroko par la construction d'un temple dont les peintures murales évoquent la présence de cet arbre. Le temple d'Avessan représente un autre exemple de transition encore plus avancée dans la monumentalité avec la construction d'une termitière géante qui abritera le siège du vodoun. On assiste ainsi à la construction de nouveaux processus patrimoniaux où le végétal n'est guère présent.

L'inventaire et la cartographie de ces arbres mémoire sont à réaliser tout en prêtant attention aux difficultés juridiques qui peuvent être soulevées par ces actions d'identification et de reconnaissance de ce patrimoine naturel urbain³⁷ souvent menacé dans bien des cas : nombre d'arbres ont déjà été abattus, d'autres arrivent au terme de leur vie, d'autres encore voit le développement végétal limité non seulement pour éviter des désagréments aux riverains mais aussi fournir du bois de chauffe dont la demande est très forte en ville. La protection, la réhabilitation et l'entretien pour assurer la pérennité de ce patrimoine doivent passer par des opérations de sensibilisation de toutes les catégories d'acteurs comme l'a déjà souligné A. Sinou (1993).

La ville de Ouidah peut servir d'exemple de valorisation de ce patrimoine naturel car nombre de sites matérialisés par des arbres ou des espaces sont maintenant intégrés dans le développement touristique de la ville : l'arbre du souvenir, l'arbre du repentir, la forêt de Kpassè. Cette reconnaissance s'est opérée après la transition démocratique au Bénin de 1990 qui a conduit à la revalorisation des pouvoirs traditionnels. Dans le cadre de l'organisation du Festival international des arts vodou à Ouidah en 1993, l'inventaire des sites historiques de la ville a été réalisé et des aménagements financés par le gouvernement dans la ville, particulièrement sur la route des Esclaves mais aussi – et c'est un fait nouveau au Bénin – dans la forêt sacrée de Kpassè

³⁷ A. Sinou (1993: 50) préconise que « certaines interventions doivent reposer sur des actions d'aménagement de l'espace public non bâti (rues, places, itinéraires) qui offre plus de souplesse dans la mesure où cet espace, sous la responsabilité de l'État ou de la collectivité locale, est généralement vide de constructions ».

qui, par la présence de sculptures représentant les principales divinités du panthéon vodou, est devenue un véritable musée vivant vodou, emblématique des forêts du Bénin (D. Juhé-Beaulaton, 2003). Après 1993, la valorisation de ce patrimoine repensé par l'intervention de l'Etat est poursuivie par le responsable religieux de la forêt sacrée de Kpassè qui s'ouvre alors au tourisme assurant ainsi une nouvelle source de revenus. Les aménagements intérieurs s'enrichissent de nouvelles sculptures et de nouveaux éléments architecturaux (porte monumentale, mur de clôture, guichet, bâtiments conventuels). Des plantations périphériques et intérieures sont réalisées afin « d'enrichir » la flore et de mieux protéger le site. La forêt est maintenant intégrée aux circuits touristiques et apparaît dans les brochures des tours operator et de certains guides comme celui de C. Tchaou Hodonou (2001), *Visage du Bénin*. Le tourisme au Bénin devient un facteur clé de la conservation des forêts sacrées alors que les arbres restent encore dans l'ombre (si l'on peut dire !).

Sources et bibliographie

Sources écrites

- BAUDIN N., *Fétichisme et féticheurs*. Séminaire des Missions catholiques. Lyon, 1884.
- CAFFE J. & TIDJANI-SERPOS N., *Porto-Novo, un rêve brésilien*, Karthala, Assocle, 1993.
- COURDIOUX (Abbé), « La côte des Esclaves : excursions et récits ». *Missions Catholiques*, Paris, 1878.
- LAFFITE (Abbé), *Le pays des Nègres et la Côte des Esclaves*. Tours. (3^eed.), 1881.

Bibliographie

- ADJANOHOUN E., « La notion de paysage culturel et les liens nature-culture en Afrique », dans *Le patrimoine culturel africain et la convention du patrimoine mondial C.*, LE COUR GRANDMAISON et G. SAOUMA-FORERO (eds.), Quatrième réunion de Stratégie globale, Porto Novo, Unesco, 1998, p. 69-84.
- JUHÉ-BEAULATON D., « Arbres et bois sacrés : lieux de mémoire de l'ancienne Côte des Esclaves », dans *Histoire d'Afrique. Enjeux de mémoire*, J.P. CHRÉTIEN & J.L. TRIAUD (eds.), Paris, Karthala, 1999, p. 101-118.
- JUHÉ-BEAULATON D., « Processus de réactivation de sites sacrés dans le Sud du Bénin », dans *Lieux de culture, culture de lieux. Production(s) culturelle(s) locale(s) et émergence des lieux : dynamiques, acteurs,*

- enjeux*, M. GRAVARI-BARBAS & P. VIOLIER (eds.), Presses Universitaires de Rennes, 2003, p. 67-79.
- JUHÉ-BEULATON D., « Bois sacrés et conservation de la biodiversité (sud Togo et Bénin) », dans *Afrique, terre d'histoire*, C. DESLAURIERS & D. JUHÉ-BEULATON (eds.), Paris, Karthala, 2007, p. 115-129.
- JUHÉ-BEULATON D. & ROUSSEL B., « Les sites religieux vodun : des patrimoines en permanente évolution », dans *Patrimonialiser la nature tropicale. Dynamiques locales, enjeux internationaux*, M.-C. CORMIER-SALEM, D. JUHÉ-BEULATON, J. BOUTRAIS et B. ROUSSEL (eds), Paris, IRD éditions, Colloques et séminaires, 2002, p. 415-438.
- KOUKOU C., « Comment les Gounnous sont devenus tenanciers du sol à Porto-Novo. Histoire de Porto-Novo », *Etudes Dahoméennes*, n°13, juin 1969.
- PAZZI R., « Eléments de cosmologie et d'anthropologie Eve, Adja, Gen, Fon », *Annales de l'Université du Bénin*, Togo; n° spécial, 1979, p. 41-55.
- SINOU A., « La valorisation du patrimoine architectural et urbain. L'exemple de la ville de Ouidah au Bénin », *Cah. Sci. Hum*, 29 (1), 1993, p. 33-51.
- RÖSSLER M., « The implementation of the World Heritage cultural landscape categories », in *La Convention du patrimoine mondial et les paysages culturels en Afrique*, Réunion d'experts, Unesco, Tiwi, Kenya, 9-14 mars 1999, 2000, p. 7-15.
- TARDITS C., *Porto Novo. Les nouvelles générations africaines entre leurs traditions et l'occident*, Paris, La Haye, Mouton & Co, 1958, 128 p.
- TCHAOU HODONOU C., *Visage du Bénin. Le guide du tourisme et des affaires*. Cotonou, Ed. du Flamboyant, 2001.
- VARISSOU S., *Porto Novo et ses environs. Guide des paysages culturels*. Ecole du Patrimoine Africain. Porto Novo, 2001.
- VARISSOU S., « Les Arbres-mémoire de Porto-Novo », *Annales de l'université Abdou Moumouni*, n° spécial *Du zébu à l'iroko. Patrimoines naturels africains*, Paris, IRD éditions, Niamey, université Abdou Moumouni, 2004, p. 229-244.
- VIDEGLA M., « Des menaces de disparition à l'émergence d'une royauté bicéphale. Porto Novo, 1960-1997 », in C.H. Perrot & F.X. Fauvelle, *Le retour des rois. Les Autorités traditionnelles et l'État en Afrique contemporaine*, Paris, Karthala, 2003, p. 144-158.

Annexe : liste des plantes existant au jardin d'essai de Porto Novo à la date du 20 juillet 1895.

Archives nationales du Bénin - Série R - R20, pièce n°4 :

Plantes d'ornement

	Noms scientifiques	Noms communs
1	<i>Leucaena glauca</i>	L. glauque
2	<i>Acacia farnesiana</i>	Cassie
3	<i>Autigonon leptopus</i>	Rose de la montagne
4	<i>Poinciana pulcherrima</i>	Petit flamboyant
5	<i>Clitoria ternatea</i>	C. de Ternate
6	<i>Quamoclit vulgaris</i>	Jasmin rouge
7	<i>Colvillea racemosa</i>	Grand flamboyant
8	<i>Cocos rasmanianoff</i>	Cocos d'ornement
9	<i>Livistona sinensis</i>	Latanier de Chine
10	<i>Lagerstroemas reginae</i>	L. de la reine
11	<i>Meliae azadarach</i>	L. de Perse
12	<i>Tecoma stans</i>	
13	<i>Lawsoniainermis</i>	Réséda en arbre
14	<i>Hiphene thebaïca</i>	Rônier
15	<i>Coleus verchaffeltii</i> et var.	Coleus et variétés
16	<i>Allamanda verticillata</i>	
17	<i>Plumeria alba</i>	Frangipanier
18	<i>Plumeria fulva</i>	Id
19	<i>Coedium</i> et var.	Croton
20	<i>Bambusa viridi glaucescens</i>	Bambou d'ornement
21	<i>Camarina equisetifolia</i>	Filao
22	<i>Ficus elastica</i>	Caoutchoutier
23	<i>Sanchezia nobilis</i>	
24	<i>Cradescantia</i> dis...	
25	Ligne manquante	
26	Ligne manquante	
27	<i>Russelia junciformis</i>	

28	<i>Galphimia glauca</i>	
29	<i>Jatropha multifida</i>	Plante à corail
30	<i>Ixora rubra</i>	
31	<i>Callicarpa</i> sp.	
32	<i>Pithecolobium</i> sp.	

Plantes utiles

33	<i>Crescentia cujete macrocarpa</i>	Calebassier
34	<i>Crescentia cujete microcarpa</i>	Calebassier
35	<i>Phaseolus</i> sp.	Haricot de Donguila
36	<i>Erythoxylon coca</i>	Coca du Pérou
37	<i>Psidium cattleianum</i>	Goyavier de Cattleye
38	<i>Psidium cattleianum</i> var.	Goyavier fraise
39	<i>Rumex</i> sp.	Oseille du Gabon
40	<i>Melaceuca viridiflora</i>	Niaouli de la Nelle Calédonie
41	<i>Albizzia lebbeck</i>	Boir noir
42	<i>Sesamum orientale</i>	Sésame d'Orient
43	<i>Bixa orellana</i>	Rocouyer
44	<i>Manihot glaziowii</i>	Caoutchoutier de Céara
45	<i>Hematoxylon campêchianum</i>	Bois de campêche
46	<i>Terminalia catappa</i>	Badamier, Amandier du pays
47	<i>Moringa pterygosperma</i>	Ben ailé
48	<i>Ziziphus mucronata</i>	Jujubier du Sénégal
49	<i>Pachyra macrocarpa</i>	Châtaignier de la Guyane
50	<i>Eugenia michelii</i>	Cerisier de Guyane
51	<i>Eugenia pimenta</i>	Laurier quatre épices
52	<i>Punica granatum</i>	Grenadier
53 à 55	Lignes manquantes	
56	<i>Panicum molle</i>	Herbe du Para
57	<i>Landolphia owariensis</i>	Liane à caoutchouc
58	<i>Artocarpus incisa</i>	Arbre à pain commun
59	<i>Artocarpus seminiifera</i>	Arbre à pain châtaigne
60	<i>Artocarpus integrifolia</i>	Jacquier

61	<i>Pogostemion patchouly</i>	patchouly
62	<i>Bambusa sinensis</i>	Bambou de Chine
63	<i>Anona muricata</i>	Corossolier
64	<i>Anona reticulata</i>	Cœur-de-bœuf
65	<i>Anona squamosa</i>	Pomme cannelle
66	<i>Anona cherimolia</i>	Cherimolier
67	<i>Sterculia Balleyi</i>	Kolatier du Gabon
68	<i>Piper betel</i>	Bétel
69	<i>Tamarindus indica</i>	Tamarinier
70	<i>Persea gratissima</i>	Avocatier
71	<i>Laurus Amamomun</i>	Cannelier
72	<i>Spondias cytharea</i>	Pomme cythère
73	<i>Achras sapota</i>	Sapotillier
74	<i>Mimusops elengi</i>	
75	<i>Mammea americana</i>	Abricotier de St Domingue
76	<i>Passiflora quadrangularis</i>	Barbadine
77	<i>Passiflora lauriflora</i>	Pomme liane des Antilles
78	<i>Chrysophyllum caïnito</i>	Caïnitier
79	<i>Glycosmis pentaphylla</i>	
80	<i>Ficus carica</i>	Figuier commun
81	<i>Eupatorium ayapana</i>	Ayapana
82	<i>Andropogon muricatis</i>	Vétiver
83	<i>Andropogon citratus</i>	Citronnelle
84	<i>Coleus tuberosus</i>	Pomme de terre de Madagascar
85	<i>Musa sinensis</i>	Bananier de Chine
86	<i>Musa ?</i>	Bananier
87	<i>Physalis peruviana</i>	Coqueret du Pérou
88	<i>Physalis mexicana</i>	Coqueret du Mexique
89	<i>Oryza sativa</i>	Riz de montagne
90	<i>Pachyrhizus angulatus</i>	Dolique bulbeux
91	<i>Cajanus flavus</i>	Ambrevade
92	<i>Jambosa vulgaris</i>	Pommier rose
93	<i>Vanilla planifolia</i>	Vanillier
94	<i>Theobroma cacao</i>	Cacaoyer
95	<i>Coffea liberica</i>	Caféier de Libéria
96	<i>Coffea arabica</i>	Caféier d'Arabie

Tampon du Gouvernement du Dahomey

Signé C. Chalot